

Le Conte

À l'origine récit oral servant à garder vivant l'héritage de l'imaginaire collectif et qui, par souci de pérennité, sera progressivement fixé par l'écrit à partir du moyen Âge. Les origines populaires des contes expliquent aussi qu'il soit associé au merveilleux, au fantastique, bref à tout ce qui échappe au contrôle rationnel. Le mot conte doit en effet être rapproché de son homonyme « compte », qui est en même temps son doublet. Le verbe « conter », longtemps écrit « compter » ou « comter », vient du latin computare, « dénombrer », « énumérer », en particulier les épisodes d'un récit. Un texte d'Apulée d'Âne d'or, présenté parfois comme le premier roman de l'occident (II s), se présente en fait comme un conte milésien (à la mode orientale). Apparu au XII siècle, le mot « conte » désigne un récit qui s'inspire de la réalité et raconte des « choses variées », ce qui est loin du sens actuel et même du sens de l'époque, puisque le terme s'applique à des fabliaux, des dits, voire des chansons des geste. Au XIX siècle, il arrive que des écrivains réalistes comme Maupassant nomment « conte » un récit qui a plutôt les caractéristiques de la nouvelle (récit bref comme le conte, mais vraisemblable).

En France le nom de Charles Perrault (1628-1703) est associé au conte traditionnel.

Le conte tableau descriptif :

Histoire	<p>Gens de peuple-présentés de façon unidimensionnelle- et représentants du clergé (surtout le curé du village) ; présence du diable, de loupes garous, de nains ou de géants, issus de la tradition religieuse ou populaire ; présence de fées, de lutins et d'autres personnages de tradition religieuse ou populaire ; présence de fées, de lutins et d'autres personnages de traditions médiévale, qui indiquent ou traduisent les origines populaires du conte.</p> <p>Intrigue : Péripéties souvent invraisemblables (par exemple, se réveiller après un sommeil de cent ans), de l'ordre du surnaturel ou du merveilleux) ou associées au monde de l'enfance. Action souvent située dans un espace indéterminé ou ayant les caractéristiques d'un monde merveilleux : château gothique, maison hantée, etc.)</p>
Narration	<p>Choix de voix narrative : qui raconte ? dans le conte, on entend en quelque sorte la voix du conteur qui s'adresse à un destinataire, souvent perçu comme étant à la jonction du lecteur et de l'auditeur (ce qui témoigne de la transition dont ce genre a été l'objet passant de l'oralité à l'écriture.</p> <p>Choix de regard ou de perspective : qui observe ? que le conte soit raconté par un narrateur témoin ou externe, la focalisation reste généralement externe en observant le monde de l'extérieur.</p>

Thématique	Thème du bien et du mal, la finalité du conte étant généralement morale. Illustration des valeurs propres à une communauté. Visé initiatiques.
Style et procédés d'écriture	Plusieurs contes ayant fait l'objet de réécriture dans une perspective littéraire conservant des traces d'oralité. Grande occurrence d'archaïsmes. Tonalité didactique : Le conte propose souvent un enseignement moral, caractère optimiste : le conte peut être bon enfant et son dénouement est souvent positif.

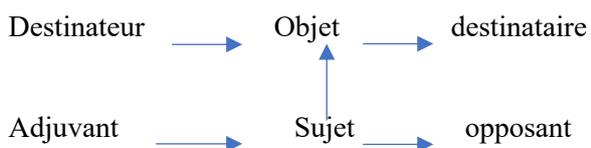
Actant :

À la notion de « personnage », jugée floue et chargée de scories psychologiques, les analystes de la deuxième moitié du XX s ont préféré celle d'actant, introduite par le sémioticien Greimas à partir des recherches du grammairien Tesnières (Éléments de syntaxe structurale, 1965) et du folkloriste russe Vladimir Propp (Morphologie du conte, 1959), toutes deux prolongeant les travaux plus anciens d'Eugène Souriau sur le théâtre (Deux cent mille situations dramatiques, (1950). L'actant, selon Greimas, est « celui qui accomplit ou qui subit l'acte, indépendamment de toute détermination », le mot ne désignant plus un individu, mais une fonction. Ou encore, pour citer Vincent Jouve, il « n'est pas une donnée du texte, mais une notion construite par l'analyse ». Il signale un rôle dans le fonctionnement du récit. Le « modèle actanciel » (ou schéma actanciel) s'applique prioritairement aux œuvres dramatiques mais convient également pour les fictions narratives, contes ou romans.

Pour le conte, Propp à partir d'un corpus populaire, isole sept actants :

Le méchant (acteur de méfait), le donateur (qui distribue les valeurs positives ou l'objet convoité), l'auxiliaire (qui aide le héros), la princesse (qui s'offre en mariage en récompense d'une prouesse), le mandateur (qui fixe au héros sa mission), le héros (celui qui accomplit l'action positive à travers diverses péripéties), le faux héros (rival du précédent qui prétend le remplacer). « Ce qui change, précise Propp, ce sont les noms et en même temps les attributs des personnages, ce qui ne change pas ce sont leurs actions ou leurs fonctions ».

La description de Greimas se veut plus large et plus harmonieuse. Le nombre d'actants est ramenée à six, ils s'opposent deux à deux et agissent conformément à un modèle souvent reproduit :



Ce schéma a le mérite de faire ressortir la fonction essentielle de la fiction (narrative ou dramatique), la quête. Dans le récit, cette quête peut viser un objet, un personnage, un objectif, un idéal, la réussite sociale etc. Cette quête d'un objet est menée par un sujet, facilitée ou retardée par des adjuvants et des opposants, distribuée entre destinateur et destinataire.